

Les déterminants de l'accès à un premier emploi qualifié chez les immigrants récents au Canada

Mots-clés

Immigration • intégration • intégration économique • surqualification • capital humain • politiques publiques • études longitudinales • analyses de survie

Résumé

Comparativement aux non-immigrants, les immigrants détiennent moins souvent un emploi qualifié c'est-à-dire un emploi dont le niveau de compétences requis est au moins égal à leur niveau d'éducation. Cela vaut tout particulièrement pour les immigrants récents et c'est pourquoi, au moyen d'une application du modèle semi-paramétrique de Cox aux données de l'ELIC, cette analyse vise à identifier les déterminants de l'obtention du premier emploi qualifié chez les immigrants arrivés au pays entre octobre 2000 et septembre 2001. Deux groupes de variables susceptibles de sous-tendre l'action des décideurs publics sont considérés; le premier groupe (caractéristiques prémigratoires de capital humain) dans le cadre du processus de sélection des travailleurs économiques et le second (variables représentatives des actions des immigrants après leur arrivée au Canada) dans le contexte des programmes d'intégration des immigrants. Il ressort de notre recherche qu'afin de favoriser la pleine intégration des immigrants au marché du travail, les grilles canadienne et québécoise de sélection des travailleurs qualifiés pourraient être modifiées en les rendant plus discriminantes entre autres à l'égard de l'âge, de

la qualité des études, des compétences linguistiques et de l'expérience de travail.

Contexte

Au cours des dix dernières années, le nombre d'immigrants reçu annuellement était près de 250 000 au Canada et 55 000 au Québec. Près du quart de ceux-ci ont été sélectionnés en fonction de la contribution potentielle qu'il fournirait à l'économie canadienne. Plusieurs caractéristiques de capital humain comme l'éducation, l'expérience de travail et les compétences dans les langues officielles sont ainsi prises en considération dans la sélection des travailleurs qualifiés. C'est ainsi qu'en moyenne, les immigrants sont d'ailleurs très scolarisés.

De nombreuses études ont démontré que malgré de hauts niveaux d'éducation, les immigrants ont vu leur revenu se détériorer au cours des 15 dernières années. Les taux de chômage des immigrants sont aussi beaucoup plus élevés que celui des non-immigrants. En outre, les immigrants ont aussi des salaires horaires plus faibles que ceux des non-immigrants

Un aspect additionnel des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi des immigrants est celui de la surqualification. Par surqualification, on entend le fait de posséder un niveau d'éducation supérieur au niveau de formation normalement requis pour l'emploi occupé. Les immigrants sont plus nombreux que les non-immigrants à être en situation de surqualification. De surcroît, il semble que le nombre d'immigrants en situation de surqualification aurait augmenté au cours des 15 dernières années.

Objectif de la recherche

L'objectif de cette recherche est d'étudier les déterminants de l'accès à un premier emploi qualifié chez les immigrants récents au Canada. On entend, par emploi qualifié, un emploi dont le niveau de formation normalement requis correspond ou est supérieur au plus haut diplôme obtenu par l'immigrant avant son arrivée au pays. Plus précisément, nous cherchons à comprendre en quoi les caractéristiques pré-migratoires de capital humain utilisées par le Canada et le Québec pour la sélection des travailleurs qualifiés ont un impact sur l'accès des immigrants à un premier emploi qualifié. Nous cherchons aussi à évaluer l'impact sur l'accès au premier emploi qualifié des caractéristiques post-migratoires, c'est-à-dire des actions entreprises par les immigrants une fois au Canada pour intégrer le marché de l'emploi. L'intérêt que porte notre recherche aux caractéristiques de sélection des immigrants et aux actions entreprises par les immigrants une fois au Canada s'explique par le fait que ce sont les éléments sur lesquels les politiques de sélection et d'intégration des immigrants peuvent agir de manière à faciliter l'accès aux emplois qualifiés aux immigrants sélectionnés d'une part et leur intégration au marché du travail canadien d'autre part.

Méthodologie

Sources de données

Pour cette recherche, nous avons utilisé un sous-échantillon de l'Enquête longitudinale

auprès des immigrants du Canada (ELIC) réalisée par Statistique Canada en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). L'ELIC est une enquête longitudinale à passages répétés portant sur une cohorte d'immigrants arrivés au Canada entre octobre 2000 et septembre 2001. Une fois les poids appliqués aux données de l'enquête, celles-ci sont représentatives de l'ensemble des immigrants arrivés durant la période à l'étude qui étaient âgés de plus de 15 ans à leur arrivée et qui ont été reçus de l'extérieur du Canada. Le sous-échantillon retenu pour cette recherche ne comprend que les immigrants qui ont au minimum un diplôme secondaire; pour les personnes sans diplôme secondaire, tout emploi étant considéré qualifié. Nous n'avons aussi conservé que les immigrants âgés de 25 à 54 ans à l'arrivée au pays, intervalle d'âge où l'activité est la plus forte. Le sous-échantillon total est donc réduit à 5 328 individus représentant 113 470 immigrants une fois pondérés.

La nature longitudinale des données de l'ELIC rend possible l'utilisation de l'analyse de survie. Le principal avantage de ces méthodes est de prendre en considération le facteur temps au sein du processus étudié. Dans cette recherche nous avons utilisé le modèle semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox.

Variable dépendante

L'ELIC répertorie chaque emploi occupé par les immigrants de l'échantillon pendant les quatre années après l'arrivée au pays. Pour chacun de ces emplois, l'ELIC identifie une profession à l'aide de la Classification type des professions (CTP) de 1991 de Statistique Canada. Nous avons apparié ces professions avec les niveaux de qualification de la Classification nationale des professions (CNP) de 2006 de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Dans la CNP, les professions sont regroupées selon cinq niveaux de compétence. Ceux-ci réfèrent chacun à un niveau d'éducation caractérisant habituellement les professions qui y sont associées.

Par définition, l'emploi détenu par une personne est considéré qualifié si le niveau de

l'emploi (en termes de niveau d'éducation habituellement requis) correspond, au minimum, à son niveau d'étude pré-migratoire. La variable dépendante est donc une variable binaire exprimant la détention ou non d'un emploi qualifié. Comme la définition de la variable dépendante implique le niveau d'éducation, les analyses ont été réalisées non pas pour tous niveaux d'éducation, mais séparément pour les trois niveaux d'éducation suivants définis selon le plus haut diplôme obtenu : secondaire, collégial et universitaire.

Variable indépendante

En plus des variables de contrôle, deux groupes de variables d'intérêt ont été utilisés. Le premier groupe inclut les variables portant sur les caractéristiques pré-migratoires de l'immigrant (capital humain), telles que l'âge, le pays d'obtention du plus haut diplôme, le domaine d'étude, la connaissance de chacune des langues officielles, le fait d'avoir vécu au Canada avant d'immigrer, l'expérience de travail et le fait d'avoir un emploi garanti à l'arrivée au pays. Le deuxième groupe contient les variables portant sur les caractéristiques post-migratoires des immigrants, c'est-à-dire les actions entreprises par les immigrants une fois au Canada susceptibles d'aider leur pleine intégration au marché de l'emploi. Ces actions sont les suivantes : avoir effectué une migration interprovinciale. Être dans un emploi non qualifié ou avoir déjà occupé un emploi non qualifié. Les quatre dernières variables de ce groupe font référence aux cours et études entreprises par l'immigrant. Celles-ci indiquent si l'immigrant suit un cours de langue, s'il a complété un cours de langue dans la langue de la majorité, s'il est aux études (scolaires) et s'il a obtenu un diplôme au Canada après l'immigration.

Faits saillants

Il ressort de nos résultats que l'âge a un impact important sur l'événement à l'étude. Il apparaît que plus l'immigrant est âgé, moins ses chances d'accéder à un premier emploi qualifié sont élevées. Le lieu d'obtention du plus haut

diplôme a un effet important chez les immigrants universitaires, alors que ceux d'entre eux qui ont obtenu leur plus haut diplôme d'un « pays occidental »¹ ont plus de chances que les autres d'accéder à un premier emploi qualifié. La connaissance des langues officielles a aussi un impact important sur l'événement à l'étude. Par rapport à ceux qui ont comme langue maternelle une langue officielle, ceux qui ont une bonne ou très bonne connaissance d'une langue officielle (mais dont ce n'est pas la langue maternelle) performant moins bien quant à l'accès au premier emploi qualifié. Ceux qui n'ont pas une bonne ou très bonne connaissance des langues officielles ont quant à eux le plus de difficultés à décrocher un premier emploi qualifié. Pour les universitaires, le fait d'avoir vécu au Canada avant d'immigrer a un effet positif sur l'accès au premier emploi qualifié. Pour tous les niveaux d'éducation, ceux qui n'ont pas d'expérience de travail ont 40 % à 50 % moins de chance que ceux avec une expérience de travail de décrocher un premier emploi qualifié. Enfin, il ressort de nos analyses que détenir un emploi avant l'arrivée au Canada donne un très important avantage pour l'accès au premier emploi qualifié.

Dans l'ensemble, les actions entreprises par les immigrants une fois au Canada qui sont susceptibles d'aider sa pleine intégration au marché de l'emploi ont un impact significatif sur l'accès à un premier emploi qualifié. Pour tous les niveaux d'éducation, le fait d'occuper un emploi non qualifié a un très fort impact négatif sur l'accès au premier emploi qualifié alors qu'avoir occupé un emploi non qualifié a un effet positif. Pour tous les immigrants, l'effet des cours de langue est le même. D'abord, la personne qui suit un cours de langue a environ 35 à 45 % moins de chances d'accéder à un premier emploi qualifié. Cependant, une fois complété, un cours de langue dans la langue de la majorité augmente de 25 à 50 % les chances d'accéder au premier emploi qualifié. Enfin, étudier dans une institution scolaire canadienne après son arrivée a un effet négatif

¹ Canada, États-Unis, Europe de l'Ouest et du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon ou Israël.

pour l'accès à un premier emploi qualifié pour les immigrants avec un diplôme universitaire. Cependant, une fois un tel cours complété, l'immigrant a deux fois plus de chances de décrocher un premier emploi qualifié.

Apport en matière d'interventions publiques

Notre recherche a identifié que plusieurs des caractéristiques pré-migratoires des immigrants que l'on retrouve dans les grilles de sélection des travailleurs qualifiés ont un impact positif sur l'accès au premier emploi qualifié. Il apparaît que plus l'immigrant est jeune, plus il a de chances d'accéder à un premier emploi qualifié. Ceci s'explique peut-être par le fait que les immigrants qui arrivent au pays plus jeunes ont plus de facilité à s'adapter au mode de vie de la société d'accueil et aux exigences du marché de l'emploi canadien. En comparaison aux immigrants plus âgés, les jeunes immigrants ont aussi l'avantage de disposer d'un plus grand nombre d'années en âge actif pour intégrer pleinement le marché de l'emploi de la société d'accueil. Au Canada et au Québec, le maximum de points dans la grille de sélection des travailleurs qualifiés est donné pour un intervalle d'âge assez large (21 à 49 ans au Canada, 18 à 35 ans au Québec). Les décideurs publics pourraient envisager de modifier la façon d'accorder des points à l'âge dans les grilles de sélection, notamment en réduisant l'intervalle d'âge où le maximum de points est accordé.

Nos résultats ont aussi montré que le lieu d'obtention du plus haut diplôme a un effet important sur l'accès au premier emploi qualifié pour les immigrants les plus scolarisés. Ainsi, les diplômes universitaires obtenus dans des pays « non occidentaux » n'ont pas la même valeur que les autres diplômes sur le marché de l'emploi canadien. Ceci s'explique probablement par la moins bonne qualité des systèmes d'éducation dans ces pays. Si l'on cherche à améliorer l'accès des immigrants aux emplois correspondants à leurs qualifications, il serait important que les grilles de sélection prennent non seulement en considération le

niveau d'éducation comme c'est présentement le cas, mais aussi, le lieu des études.

Les grilles de sélection canadienne et québécoise des travailleurs qualifiés prennent aussi en considération la connaissance des langues officielles, environ le quart des points des grilles y étant accordé. Il ressort de notre recherche que d'avoir comme langue maternelle une langue officielle ou encore avoir un très haut niveau de maîtrise des langues officielles peut avoir un impact positif sur l'accès à un emploi qualifié. Cependant, les grilles de sélection canadienne et québécoise octroient des points aux immigrants même pour des connaissances de base dans les langues officielles. Les décideurs publics devraient peut-être considérer réduire le nombre de points octroyés pour des connaissances de base dans les langues officielles.

De notre analyse des caractéristiques pré-migratoires des immigrants, il ressort qu'avoir une expérience de travail est un précieux atout pour l'accès à un premier emploi qualifié. Au Québec, l'expérience de travail ne compte que pour un nombre peu élevé de points de la grille de sélection ce qui paraît, à la lumière de nos résultats, assez insuffisant.

Avoir un emploi garanti est la caractéristique de nos analyses qui s'est montrée la plus favorable pour l'accès au premier emploi qualifié au sein de nos analyses. Ces résultats vont dans le sens de la grille de sélection canadienne qui exige soit d'avoir une offre d'emploi réservé valide ou soit de détenir au moins une année d'expérience professionnelle continue rémunérée à plein temps dans une des professions d'une liste de professions en demande au pays. Le Québec devrait peut-être s'inspirer du programme fédéral et rendre le fait de détenir une offre d'emploi valide, un critère éliminatoire pour les gens dont la profession n'est pas en demande dans la province.

Une meilleure sélection des immigrants n'est cependant pas le seul endroit où les dirigeants peuvent agir pour améliorer l'accès des immigrants aux emplois qualifiés. Cette recherche a montré que les actions prises par les immi-

grants une fois au Canada pour augmenter leur capital humain ont un impact sur l'accès au premier emploi qualifié. Ainsi, détenir de l'expérience de travail canadien post-migratoire, avoir terminé un cours de langue dans la langue de la majorité ou avoir obtenu un diplôme canadien facilite l'accès à un premier emploi qualifié. Il apparaît donc que les gouvernements devraient poursuivre et même penser augmenter l'offre de cours de langue destinés aux immigrants et de programmes gouvernementaux qui visent à permettre aux immigrants de gagner de l'expérience de travail canadienne.

Cependant, rappelons que pendant la période durant laquelle l'immigrant est occupé à enrichir son capital humain, celui-ci dispose de moins de temps pour chercher un emploi qualifié. Ces actions freinent donc, en partie, l'accès des immigrants à un premier emploi qualifié. De plus, ces actions ont aussi un coût pour la société d'accueil puisqu'une partie des frais liés à ces actions (cours de langues, études, stages) est assumée par l'ensemble des contribuables via les taxes et impôts. Ainsi, s'il apparaît important de mettre en place des structures facilitant l'enrichissement du capital humain post-migratoire des immigrants, il est encore plus important de bien sélectionner ces derniers.

Équipe de recherche

- Nicolas Bastien
Institut National de la Recherche Scientifique, Centre Urbanisation Culture Société
nicolas.bastien@ucs.inrs.ca
- Alain Bélanger
Institut National de la Recherche Scientifique, Centre Urbanisation Culture Société
alain.belanger@ucs.inrs.ca
- Jacques Ledent
Institut National de la Recherche Scientifique, Centre Urbanisation Culture Société
jacques.ledent@ucs.inrs.ca

Partenaire associé au projet :

- Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales

Organismes subventionnaires :

- Centre Métropolis du Québec – Immigration et métropoles
- Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM)

Publication

Bastien, N. 2011. *Les déterminants de l'accès à un premier emploi qualifié chez les immigrants récents au Canada : analyse de l'impact des caractéristiques pré-migratoires et post-migratoires des immigrants*. Maîtrise, Montréal, Institut National de la Recherche Scientifique, Centre UCS, 77 p

http://www.ucs.inrs.ca/sites/default/files/centre_ucs/pdf/Bastien_Nicolas_MA_2011.pdf